

La vitesse du récit

Le rythme (le tempo) est défini par le rapport qu'il établit entre la durée de l'histoire, mesurée en années, mois, etc., et la durée du récit, la longueur du texte qui raconte ces événements, mesurée en pages et en lignes. Il y a cinq rapports fondamentaux, qui déterminent quatre mouvements narratifs:

- **La pause** descriptive consacre un passage plus ou moins long du texte à une histoire de durée nulle (il ne se passe rien). Par exemple, quelques lignes de *Madame Bovary* décrivent la casquette du jeune Charles ou de longues pages présentent la pension Vauquer et ses habitants au début du *Père Goriot*.
- **Le ralenti**, lorsque le récit s'attarde sur un bref moment de l'histoire, alors il s'agit d'un ralenti. Le temps est ralenti, puisque la narration passe du temps sur un moment qui n'a duré que quelques secondes.
- **L'ellipse** narrative, au contraire, passe sous silence une partie de l'histoire (la durée du récit est donc nulle), soit parce que le narrateur la juge sans intérêt, soit pour produire un effet (par exemple de surprise). Le lecteur trouve généralement dans la suite du récit des informations lui permettant de combler cette lacune du récit.
- **La scène** fait coïncider (de manière conventionnelle) le temps du récit et celui de l'histoire, donnant au lecteur l'impression d'assister aux événements. Les dialogues favorisent cette illusion en ralentissant la vitesse du récit.
- **Le sommaire** correspond à un rythme plus rapide, les événements y sont comme résumés.

La fréquence narrative

Elle distingue essentiellement trois formes de récit:

- **Le récit singulatif** raconte une seule fois ce qui s'est passé une seule fois. C'est le cas le plus fréquent.
- **Le récit itératif** raconte une fois ce qui s'est passé plusieurs fois.
- **Le récit répétitif** raconte le même évènement plusieurs fois.